

Madame Papon-Fournier,

Je vous remercie d'avoir pris le temps de partager votre témoignage.

Je tiens à vous assurer que la question des homicides involontaires, et en particulier celle de la requalification en homicide routier, est une priorité pour notre groupe parlementaire.

Alain David a déjà travaillé activement sur ce sujet via des amendements et nous restons déterminés à faire avancer cette cause.

Il est crucial que la voix des victimes et de leurs familles soit entendue et prise en compte au sein de l'Assemblée nationale. Ensemble, nous devons nous battre pour que des mesures concrètes soient mises en place afin de protéger les usagers de la route et de soutenir les victimes.

Bien cordialement,

Mickaël BOULOUX

Député d'Ille-et-Vilaine